Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur la situation en Syrie, à l'Assemblée nationale le 13 mars 2018.

2018-03-13

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Madame la Députée,

La situation en Syrie est insupportable et intolérable, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités. Deux semaines après son adoption, la résolution du conseil de sécurité prévoyant une trêve humanitaire de 30 jours en Syrie est restée lettre morte, vous l'avez dit. Cette résolution, je tiens à le dire ici, concerne toute la Syrie, que ce soit la Ghouta est, que ce soit Idlib ou que ce soit Afrin. Elle reste lettre morte.

Hier soir à New-York, le conseil de sécurité a fait un bilan d'étape de la résolution et ce bilan est accablant. Il ne s'est pas passé une seule journée sans que cette résolution n'ait été violée, violée parce que le régime poursuit ses offensives et ses bombardements contre les zones habitées, violée parce que des centaines de civils qui attendent des soins médicaux urgents, souvent vitaux, n'ont pas pu être évacués et que les médicaments-mêmes sont retirés des convois humanitaires.

Or, cette résolution s'impose à toutes les parties et tous les membres des Nations unies doivent se mobiliser pour les mettre en oeuvre et mobiliser leurs opinions publiques afin que cette résolution soit appliquée.

Cette responsabilité appartient en particulier aux Etats qui sont engagés militairement sur le terrain et qui portent une responsabilité particulière. C'est ce que je suis allé dire à Moscou et à Téhéran il y a quelques jours, à la demande du président de la République. C'est le cas de la Russie qui apporte un soutien aérien aux opérations du régime dans la Ghouta, et sans lequel Bachar al-Assad ne pourrait pas poursuivre ses offensives. C'est aussi le cas de la Turquie, dont les préoccupations de sécurité sur sa frontière sont légitimes, mais cela ne

justifie en aucun cas les opérations militaires aboutissant à mettre gravement en danger les populations civiles.

Dans l'immédiat, il faut créer toutes les conditions pour que la trêve soit mise en oeuvre. Nous faisons valoir le droit international contre la guerre et c'est ce que le président de la République a dit très clairement hier soir.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 4 avril 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/205397-jean-yves-le-drian-13032018-la-situation-en-syrie